

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 8 Avril 1890

PARTIE OFFICIELLE

Son Altesse Sérénissime Madame la Princesse recevra les jeudis 10, 17 et 24 avril, de 4 heures et demie à 6 heures et demie, les Dames présentées des Consuls, des Autorités et des Fonctionnaires.

Par Ordonnance Souveraine du 31 mars dernier, M. le docteur Camille Onda a été nommé adjoint au Médecin de la ville de Monaco pour les quartiers des Moulins, du Carnier et de Saint-Roman.

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héréditaire est arrivé jeudi 3 de ce mois venant de Paris. Le Prince Louis était accompagné de M. le Comte de Lamotte, chambellan ; il a été reçu à la gare par S. Exc. le Baron de Farincourt, Gouverneur Général, M. le Lt-Colonel de Castro, aide de camp, et M. le Comte Gastaldi, maire de Monaco.

Hier lundi, Leurs Altesses Sérénissimes le Prince, la Princesse et le Prince Héréditaire se sont rendus à Nice et ont déjeuné chez Leurs Altesses Royales le Prince Royal et la Princesse Royale de Suède.

S. A. S. le Prince Héréditaire est allé déjeuner dimanche à Menton chez Leurs Majestés le Roi et la Reine de Saxe.

S. A. I. le Grand Duc Nicolas, accompagné de plusieurs officiers de Sa Maison, est venu samedi dernier à Monaco ; en l'absence de Leurs Altesses Sérénissimes, M. le Lt-Colonel de Castro, M. le Lt-Colonel Comte d'Orémieux, Aides de Camp de Son Altesse Sérénissime et M. le Commandant Renaud ont fait à Son Altesse Impériale les honneurs du Palais.

Venus ces jours derniers dans la Principauté :

LL. MM. le Roi et la Reine de Saxe ; S. A. R. le Prince de Galles ; le Prince de Saxe-Cobourg-Gotha ; le Prince Louis Esterhazy ; le Prince Constantin Gargarine ; le Prince Oginski ; le Prince de Solms ; MM. les généraux de Castex-Hubert et Edmond d'Escelevin ; Tamburini, vice-consul de France à la Spezzia ; Engerand, député du Calvados ; Casimir Périer, député de la Seine ; Albini Rouget ; Charles de Rouvre, députés de la Haute-Marne ; Cohn (Léon), préfet de la Haute-Garonne ; Jules Gambon, préfet du Rhône ; Goudchaux, banquier à Paris ; Charles Naudin, membre de l'Institut à Paris ; sir William Pearce, les généraux Marc Walker ; Frédéric Applyard ; Jean Walter et Charles Browerlow, anglais ; Paul Jswolky, sénateur ; Nicolas d'Anossoff ; baron Korff, conseiller d'Etat ; le général de Weymar, Russes ; Werner de Watzdorf, conseiller privé de S. M. le Roi de Saxe ; le général von Gabien, allemand ; Louis Musini, Cavalieri, députés italiens ; le comte S. de Limbourg, chambellan de S. M. le Roi des Pays-Bas ; Léon

Deligeorgi, ancien député à Athènes ; le général George Fild, des Etats-Unis.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco pendant le mois de mars 1890, a été de 51,066.

Les visites traditionnelles aux églises ont eu lieu jeudi par un temps superbe. Partout, à la Cathédrale, à Sainte-Dévote, à Saint-Charles, à la Visitation, à la chapelle des RR. PP. Récollets, etc., la foule a été grande toute l'après-midi.

Le lendemain, une magnifique cérémonie, présidée par M^{gr} l'Evêque, a eu lieu à la Cathédrale, à l'occasion des Trois heures d'agonie. Alternant avec les fragments du beatoratorio de M. Théodore Dubois exécutés par l'orchestre et la maîtrise, le R. P. Nègre a savamment commenté les Sept Paroles du Christ sur la Croix.

S. A. S. la Princesse, le duc et M^{lle} de Richelieu, assistaient à cette solennité.

Voici le programme de la partie musicale qui a été très bien interprétée par les chanteurs et les musiciens dirigés par M. Bellini, maître de chapelle, et avec le concours de M^{lles} Orengo et Rainaud et de M. Degrave, artiste de l'Opéra-Comique :

- Introduction.** — *O vos omnes qui transitis per viam, attendite et videte si est dolor sicut dolor meus.*..... DUBOIS.
Solo de soprano par M^{lle} CLÉMENTINE ORENGO.
- DISCOURS SUR LA PREMIÈRE PAROLE.** — *Pater, dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt.* (Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.)
1. **Pater, dimitte illis** (chœur et solo de baryton)..... Id.
M. DEGRAVE.
- DISCOURS SUR LA DEUXIÈME PAROLE.** — *Hodie mecum eris in Paradiso.* (Aujourd'hui, tu seras avec moi dans le Paradis.)
2. **Hodie mecum eris in Paradiso** (duo de ténor et baryton)..... Id.
MM. BERNARDI et ASPLUGA.
- DISCOURS SUR LA TROISIÈME PAROLE.** — *Ecce Filius tuus, ecce Mater tua.* (Voilà votre Fils, voilà Votre Mère)..... Id.
3. **Ecce Filius tuus** (soli de soprano, ténor et baryton)..... Id.
M^{lle} ORENGO, MM. BERNARDI et ASPLUGA.
- Pro Peccatis**..... ROSSINI.
M. TOUBAS.
- DISCOURS SUR LA QUATRIÈME PAROLE.** — *Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me ?* (Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?)
4. **Deus meus, Deus meus** (solo de baryton)..... DUBOIS.
M. DEGRAVE.
- Sous les voûtes du Temple, intermezzo** (orchestre)..... M^{lle} H. de Mortens.
- DISCOURS SUR LA CINQUIÈME PAROLE.** — *Sitio* (J'ai soif.)
5. **Sitio** (Les Juifs qui passaient blasphémaient Jésus), chœurs..... DUBOIS.
- DISCOURS SUR LA SIXIÈME PAROLE.** — *Pater, in manus tuas, commendo spiritum meum.* (Père, je remets mon esprit entre vos mains.)
6. **Pater, in manus tuas** (solo de soprano) Id.
M^{lle} JANE RAINAUD.
- DISCOURS SUR LA SEPTIÈME PAROLE.** — *Consummatus est* (Tout est consommé).
7. **Consummatus est.... Adoramus te** Christe..... Id.
M^{lle} RAINAUD, MM. ASPLUGA et DUJARDIN.

Nous avons, l'année dernière, à la même cérémonie, entendu M^{lles} Clémentine Orengo et Jane Rainaud, et avons alors apprécié leur beau talent et leur voix sympathique. Il en est de même pour M. Degrave que tout le monde connaît ici et que nous avons toujours plaisir à revoir.

Ces deux artistes méritent les plus grands éloges. A leurs côtés, MM. Aspluga, Toubas, Dujardin et Bernardi, solistes de la maîtrise, ont tenu une place remarquable.

La bénédiction donnée par Sa Grandeur a clos la solennité du Vendredi-Saint à la Cathédrale.

La procession du Christ mort a eu lieu le soir, ainsi que tous les ans, dans les rues de la ville.

Très grande affluence dimanche à la Cathédrale pendant la messe Pontificale de Pâques. La messe du Sacre de Cherubini a été bien interprétée par la maîtrise avec le concours de M^{lle} Clémentine Orengo, qui a chanté le *Sanctus* de Beethoven. M^{lle} Jane Rainaud a également fort bien dit l'*Agnus Dei* de Bizet, et M. Bernardi a chanté un *O Salutaris* de M. Bellini.

Aux vêpres, on a entendu un morceau de musique, *Regina Cæli*, composition d'un bel effet, de M. F. Aspluga.

On vient d'installer à la gare des marchandises à Monaco un poids public qui va être incessamment inauguré.

La bascule est établie pour 20,000 kilos. Elle servira à contrôler les poids des marchandises arrivées en gare. Le public pourra également s'en servir, moyennant une rétribution qui ne dépassera pas un maximum de 1 fr. 50 par voiture.

Les hirondelles nous sont revenues il y a quelques jours. Nous saluons ces gentilles messagères du printemps qui nous ramènent les beaux jours.

Dimanche a eu lieu le 12^{me} et dernier concert international. Très belle assistance. Nos artistes et leur excellent chef ont été chaleureusement applaudis.

Voici la liste des morceaux qui ont été exécutés :

- | | |
|--|-------------------------------------|
| 1. Ouverture de <i>Patrie</i> | Bizet
Ecole Française. |
| 2. <i>Spring a Love Duet</i>
(1 ^{re} audition)
Les solos par MM. CORSANEGO et
ABBIATE. | John Urich
Ecole Anglaise. |
| 3. <i>Melanconia Campestre</i> | Bolzoni
Ecole Italienne. |
| 4. <i>Valse</i> | Schuloff
Ecole Russe. |
| 5. Ouverture de <i>Rienzi</i> | R. Wagner
Ecole Allemande. |
| 6. <i>Prélude</i> | A. C. Mackenzie.
Ecole Anglaise. |
| 7. Andante religioso de la <i>Symphonie Cantale</i>
(2 ^e audition) | Mendelssohn
Ecole Allemande. |
| 8. Ballet de la <i>Source</i> | Léo Delibes
Ecole Française. |

Un petit yacht à vapeur italien, *Teresa*, venant de San Remo, est venu dimanche à Monaco. Propriétaire-capitaine, M. Zirio ; 4 hommes d'équipage, jauge dix tonneaux.

Les cuisiniers de la Principauté nous prient de publier les dons suivants, que, selon leur louable habitude, ils ont faits à l'issue de la fête par eux donnée à l'hôtel de Paris.

A M ^{me} la baronne de Farincourt, pour ses pauvres	40 fr.
A M ^r Ramin, curé de la Cathédrale de Monaco, pour ses pauvres	100 »
Aux orphelins de la Société des Cuisiniers de Paris	200 »
A la Confédération des Cuisiniers de France, à Paris	100 fr.
Aux orphelins de la Société des Cuisiniers de Nice	200 »
Total	640 fr.

M. Delpuget, consul de Monaco à Bordeaux, vient d'informer S. Exc. le Gouverneur Général que M. le Ministre du Commerce a accepté le patronage de l'Exposition culinaire organisée à Bordeaux et dont le *Journal de Monaco* a déjà entretenu ses lecteurs. Des médailles sont mises par le Ministre à la disposition du jury des récompenses.

Jeudi 10 avril 1890, à 2 h. 1/2 de l'après-midi

DIX-NEUVIÈME ET AVANT-DERNIER

CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. ARTHUR STECK

avec le concours de M. CORSANEGO, violoniste

<i>Symphonie pastorale</i>	Beethoven.
A. <i>Allegro ma non troppo</i> . Sensations douces en arrivant à la campagne. — B. <i>Andante molto moto</i> . Scène au bord du ruisseau. — C. <i>Allegro</i> . Joyeuse réunion de villageois. — D. <i>Allegro</i> . Éclairs, orage. — E. <i>Allegretto</i> . Chant des pères. Joie et sentiments de reconnaissance après l'orage.	
Ouverture de <i>Théodoric</i>	Colomer.
Fragments symphoniques de la <i>Damnation de Faust</i>	H. Berlioz.
A. Ballet des Sylphes. — B. Menuet des Follets.	
Adagio et rondo du <i>Septième Concerto</i>	P. Rode.
M. Corsanego.	
Polonaise de <i>Struensee</i>	Meyerbeer.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES

QUATRIÈME SÉRIE

Mardi 1^{er} avril 1890

Le *Prix d'Avril*, ouvrant la quatrième série, a été gagné par M. de Clouet, battant M. Tudor, second. Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Halford, Grace, comte Cioleck.

Samedi 5 avril

Le *Prix du Stand* a été gagné par M. Halford, battant M. de Clouet, second.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Grace, baron de Saint-Clair, Tudor, comte Cioleck.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — La police de sûreté a procédé à l'arrestation des nommés Neri et Borsari, sujets italiens, et de la femme Borel, épouse de Borsari, inculpés dans l'affaire des faux titres de rente espagnole.

Borsari a été arrêté au moment où il se présentait au guichet de la poste restante de la Bourse pour retirer les lettres au nom de Neri, déjà écroué.

Borsari devait toucher, aujourd'hui, chez un changeur, une somme de onze mille francs, montant d'un chèque régulier. Il devait également, paraît-il, encaisser des sommes non moins importantes au Crédit lyonnais.

C'est par suite d'une perquisition opérée à son domicile que sa femme a été arrêtée.

— Les premières langoustes provenant des pêcheries de Corse, où l'on vient de recommencer la pêche de ces précieux crustacés, sont arrivées à Marseille.

Leur prix est assez élevé, car, à Ajaccio même, les langoustes valent actuellement quatre francs le kilo.

Les arrivages vont continuer jusqu'aux grandes chaleurs.

Hyères. — Deux intrépides vélocipédistes qui viennent d'accomplir, en bicyclette, le voyage de Paris à Hyères, sont arrivés avant-hier dans cette ville.

Ces messieurs ont mis, pour accomplir ce voyage, treize jours, parmi lesquels deux de repos à Lyon et un à Avignon.

Le voyage s'est effectué sans aucun accident.

Cannes. — Le Prince de Galles est arrivé jeudi à Cannes par le train de luxe à 1 h. 20 de l'après-midi. Son Altesse Royale est accompagnée de son aide de camp le général Ellis.

Vallauris. — Les parfumeurs travaillent en ce moment à la fabrication des produits à la violette et à la jonquille. La récolte de ces fleurs sera dans la note normale; rendement moyen, plutôt en excédent qu'en manque. C'est aux pluies de ces jours derniers qu'il faut attribuer ce changement favorable dans les allures de la récolte.

On parle du prix de 3 fr. à 3 fr. 50 le kilo pour les violettes, et 1 fr. 25 à 1 fr. 50 les jonquilles.

Antibes. — On nous prie d'annoncer qu'un pèlerinage des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, aura lieu le dimanche 27 de ce mois, sous la présidence de M^r Guyotte, vicaire général à Monaco, au Petit-Montmartre de Roquefort. Le départ se fera de Monaco, place du Palais, à 4 heures et demie du matin.

On peut se faire inscrire chez MM. Lambert et Plantif, au plus tard le dimanche 20 avril.

Nice. — Le Président de la République a promis de venir à Nice le 24 de ce mois à son retour de Corse. M. Carnot débarquera à Villefranche.

— *La Passion*, drame biblique de MM. Comer et P. Casimir, a eu lieu jeudi et vendredi au Casino, devant des salles bondées. L'interprétation a été excellente et cette pièce a obtenu un légitime succès. M. Lemni a joué avec un art dramatique réel le rôle de Jésus.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

J'avais eu raison de dire, dans ma dernière lettre, que S. A. R. le duc d'Orléans n'approuverait pas les notabilités mondaines qui avaient manifesté l'intention de fermer leurs salons pendant la détention du prince. Le duc de Luynes lui a fait part de ces projets, en lui demandant son avis. Le duc d'Orléans — nous venons de l'apprendre par les journaux qui lui sont dévoués — a répondu que ses amis le désobligeraient en prenant cette attitude de bouderie. « Le commerce parisien, a-t-il ajouté, a déjà trop à souffrir, depuis longtemps, de la stagnation des affaires: il faut, au contraire, que tous les nôtres s'unissent et donnent des fêtes pour le bien-être de ceux qui ont besoin de travailler. » Il est donc probable que la saison mondaine sera très brillante après Pâques.

La comtesse Louis Cahen d'Anvers vient de lancer ses invitations pour une soirée dansante qui aura lieu jeudi prochain. Mercredi, chez la princesse de Léon, sera inaugurée l'heureuse innovation des matinées-soirées. On dansera de cinq à dix heures avec un dîner-souper comme intermède. Il y aura une réunion du même genre chez la marquise de Barbentane. On annonce deux grands bals: l'un chez la vicomtesse de Trédern, l'autre chez la baronne Fernand de Schickler.

On annonce plusieurs mariages dont la célébration aura lieu après Pâques.

M^{lle} Ferdinand de Lesseps est fiancée au comte Ferdinand de Gontaut-Biron, fils du feu comte Armand de Gontaut-Biron, ancien administrateur de la Compagnie du canal de Suez, et parent de M. de Lesseps. M. le comte Maurice de Reinach, capitaine au 7^e de dragons à Lunéville, épousera M^{lle} Béatrix de Reinach, sa cousine, fille du baron de Reinach, qui habite le château de Hirtzbach, près d'Alkirch (Alsace), et fut député du Haut-Rhin, au Corps législatif, avant 1870. On annonce la prochaine union du vicomte de Faily, capitaine de cavalerie, détaché à l'école supérieure de guerre, avec M^{lle} Doynel de Saint-Quentin. Le vicomte de Faily est le fils du général de division comte de Faily et de la comtesse née de Frezays. M^{lle} de Saint-Quentin est fille de feu le comte Doynel de Saint-Quentin et de la comtesse née Doynel de Quincey. Le baron de Laville-Léon, capitaine de dragons, en garnison à Nancy, est fiancé à M^{lle} de Beaune, dont la mère a épousé en secondes noces M. Albert Duruy. M. de la Motte-Rouge, officier de chasseurs à pied, petit-fils du célèbre général, est fiancé à M^{lle} de Relmont.

Paris, malgré son apparente frivolité, sait se laisser émouvoir par les choses grandes et sérieuses. Les prédications de la mi-carême ont attiré, dans toutes les églises, une affluence considérable. A Notre-Dame, le

R. P. Monsabré, qui avait fait entendre dans cette Cathédrale sa parole inspirée, pour la première fois, le 20 février 1872, y a prononcé dimanche sa dernière allocution, animée d'un souffle puissant, éloquent résumé de la doctrine catholique. Avant ce chant du cygne, S. Em. le cardinal Richard avait, avec une cordiale effusion, félicité le grand dominicain de sa carrière si bien remplie, et lui a publiquement transmis les éloges du Souverain Pontife. C'était une cérémonie simple et touchante, dont conservera toujours le souvenir l'auditoire qui remplissait la vieille cathédrale jusqu'aux galeries. Le P. Monsabré, sur le désir du Pape Léon XIII, se fera entendre à Rome, cette année même, dans l'église *Sant'Andrea della Valle*, où il prêchera la station de l'Avent.

Le concours hippique, qui est la première fête mondaine du printemps, a été brillamment inauguré. Les tribunes réservées et les estrades publiques ont été garnies d'une légion de jolies femmes en fraîches toilettes, des membres les plus connus des grands cercles, de polytechniciens, d'officiers de toutes armes en grande tenue. Nous avons remarqué M^r le duc de Nemours, M. de Lesseps, le marquis de Dampierre, le comte Foucher de Careil, le comte de Juigné, le marquis de Castelbajac, le général Gallimard, le général Dailod, le prince d'Areberg, le marquis de Lur-Saluces, etc.

Jusqu'à présent pourtant, il n'y a eu que des concours de chevaux attelés, qui sont les moins intéressants.

La mode, en revenant du concours hippique, est de jeter un coup d'œil sur l'exposition des aquarellistes, dans la galerie Georges Petit. On admire le portrait de M^{me} Madeleine Lemaire par M. Besnard, le portrait de M. Antonin Proust, par M. Roll; les études champêtres de M. Lhermite, le portrait de M. Paul Hervieu par M^{me} Madeleine Lemaire, les Parisiennes de M. Helleu, le portrait de M^{me} Bordes, Pène au piano par M. Jacques Blanche, l'*Uranie* de M. Machard, la *Dame au boa* de M. James Tissot, les *Marines* de M. Duez, le *Soir* de M. Dagnan-Bouveret, les têtes d'études de M. Forain, les envois de MM. Montenard, Adrien Moreau, Emile Levy, Yon, Nozal. On regrette que MM. Jean Bévaud, Cazin, Gervex, Maignon, Luc Olivier, Merson et Puvis de Chavannes n'aient rien exposé cette année.

Les critiques dramatiques ont eu peu de répit cette semaine.

L'Opéra a donné, en dehors de l'abonnement, une représentation de *Faust*, dont les dilettantes garderont le souvenir. M^{me} Melba prenait possession du rôle de Marguerite et y a fait preuve de rares qualités de style, de jeu et de voix. Les deux Reszke ont été incomparables.

Aux Nouveautés, on a joué une opérette aimable de MM. Carré et Debilly, la *Vocation de Marius*, sur lesquelles M. Pugno a mis de l'amusante musique. M^{me} Théo y est charmante, M^{mes} Macé, Montrouge, les deux Brasseur et M. Maugé y sont très drôles.

M^{lle} Marie-Louise Marsy a fait une excellente rentrée à la Comédie-Française dans le *Demi-Monde*, d'Alexandre Dumas, fils. MM. Febvre et Worms ont été excellents.

A la Renaissance, une jolie comédie en trois actes de MM. Chivot et Duru, la *Clé du Paradis*, jouée avec un grand entrain par MM. Raimond, Ernest Vois, Francis, M^{me} Irma Aubrys, Alice Berthier et Dezoder.

Enfin, à Cluny, un vaudeville bouffe en trois actes, *L'enlèvement de Sabine*, de M. Léon Gaudillot, bien enlevé par toute la troupe, mais qui m'a paru inférieur aux précédentes fantaisies du même auteur.

DANGEAU.

CAUSERIE

Vendredi-Saint

Quoique le Vendredi-Saint ne soit plus observé comme autrefois, il y a encore néanmoins un grand nombre de fervents qui font pénitence ce jour-là.

Laissant de côté les cérémonies religieuses, nous croyons intéressant de rappeler quelques particularités sur le Vendredi-Saint.

Il y a cent ans, le Vendredi-Saint était à Paris le grand jour de la fameuse promenade de Longchamp.

Longchamp était une abbaye fondée au treizième siècle par saint Louis, pour les religieuses de l'ordre de Cîteaux. Plusieurs princesses, entre autres Jeanne de Navarre, vinrent se cloître dans cette abbaye soumise à un régime très sévère.

Tous les ans, les Mercredi, Jeudi et Vendredi-Saint, un pèlerinage avait lieu à l'abbaye et les fidèles étaient admis à entendre la messe des *Ténèbres*. Vers 1566, les religieuses commencèrent à se lasser de leur vie monotone et elles prirent peu à peu des allures mondaines. Pour les jours saints, elles organisèrent des concerts spirituels avec le concours des cantatrices les plus en vogue. Pour ces circonstances, elles se vêtissaient à leur fantaisie, se paraient de bijoux. Dès ce moment et jusqu'en 1792, le pèlerinage de Longchamp devint une partie de plaisir, et l'abbaye se transforma en une sorte de pensionnat où la gaieté avait facilement accès.

Comme ces promenades avaient lieu au commencement de la belle saison, les grandes dames et... les autres rivalisaient de toilettes éblouissantes, les seigneurs et les élégants se disputaient le luxe de leurs costumes et de leur équipages. On prit l'habitude d'attendre les promenades de Longchamp pour exhiber les modes nouvelles.

Lorsque l'abbaye fut démolie en 1792, les promenades cessèrent. Elles reprirent sous la Restauration et sous l'Empire, et durèrent, tout en perdant de leur intérêt, jusqu'en 1869; mais n'ayant plus l'attrait de l'abbaye, elles avaient dégénéré en une promenade-réclame, organisée par les couturières en renom, les grands tailleurs, les modistes, etc. Aujourd'hui, du reste, la promenade de Longchamp n'aurait plus de raison d'être, la mode variant sans cesse, à toutes les époques; autrefois, au contraire, elle durait au moins une année, et se renouvelait à Longchamp.

Le Vendredi-Saint est le seul jour de vacance pour les bouchers. En n'ouvrant pas ce jour-là, ils agissent en toute liberté; ce n'est pas seulement pour se conformer à l'usage, mais aussi pour profiter d'un congé.

Il y a un siècle, ils ne pouvaient agir à leur gré. Il leur était défendu d'ouvrir leurs boutiques pendant tout le Carême. Ceux qui enfreignaient le règlement étaient sévèrement punis: En 1569, un sieur Hugues, rôtisseur, rue aux Oûés, fut condamné à être fouetté en place publique pour avoir vendu de la viande un Vendredi-Saint.

En 1780, une ordonnance royale supprima ces rigueurs et permit aux bouchers d'ouvrir et de fermer leurs étaux à leur convenance.

En Angleterre, le Vendredi-Saint est considéré comme un jour férié et réservé aux excursions. On vend ce jour-là dans tout le royaume une quantité prodigieuse de petits gâteaux portant une croix, appelés *crossed buns*.

L'origine de ces gâteaux remonte en 1533. Henri VIII, régnait alors; il aimait les plaisirs et s'attira le mécontentement de son peuple par des aventures bien connues avec Anne de Boleyn. Afin d'apaiser ses sujets, il résolut de profiter du Vendredi-Saint pour faire acte d'une grande piété.

Le Jeudi-Saint, il réunit ses courtisans et leur dit: — Mylords, nos plaisirs doivent être interrompus. Pâques approche et il serait temps de faire pénitence.

Les seigneurs n'étaient pas habitués à un pareil langage. Ils crurent que le roi plaisantait et se mirent à rire.

— Je ne plaisante pas, reprit sévèrement Henri VIII, et dans l'espoir du rachat de nos péchés, j'entends faire la charité à tous les pauvres. Demain, il n'y aura ni fêtes, ni chasses, mais j'ordonne que dans tout mon royaume on pétrisse des pains sur lesquels sera tracée la croix du Sauveur et qu'à chaque malheureux on donne un de ces pains avec une aumône.

L'usage des *crossed buns* s'est perpétué jusqu'aujourd'hui, seulement les pains se sont transformés en gâteaux et les personnes aisées en mangent bien plus que les malheureux.

Les Portugais ont l'habitude, le Vendredi-Saint, de prendre un mannequin représentant Judas et de le mettre en lambeaux à coups de bâton.

En Espagne, selon une ancienne coutume, après avoir adoré la croix, la reine pose sa main sur quatre dossiers de condamnés à mort, et ces condamnés se trouvent ainsi graciés.

A Jérusalem, où les pèlerins sont toujours nombreux, la cérémonie principale du Vendredi-Saint dure de sept heures du soir à minuit. A peine le dernier chrétien a-t-il quitté l'église que celle-ci est envahie par les arabes et les arméniens qui s'y installent pour y passer la nuit. Le lendemain, l'église leur appartient pour célébrer leur culte.

Tout cela est bien loin de nous. A Monaco les fêtes reli-

gieuses de la Semaine Sainte sont restées très suivies et des plus édifiantes, ainsi qu'on a pu le voir plus haut par le compte rendu des cérémonies de jeudi et de vendredi.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le

Mercredi 30 Avril courant

à deux heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée générale se compose de tous les porteurs de DEUX CENTS ACTIONS nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente des Statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

Etude de M^e VALENTIN, Défenseur près le Tribunal Supérieur sise à Monaco, 2, rue du Tribunal.

VENTE DE BIEN DE MINEURS

Le dix-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-dix, à neuf heures du matin, devant monsieur le Président du Tribunal Supérieur de Monaco, délégué à cet effet, dans la salle des audiences dudit Tribunal, séant au Palais de Justice.

L'immeuble ci-après désigné, appartenant indivisément au sieur Charles-Antoine-Louis JAUR et à la dame Marguerite-Adélaïde JAUR, épouse ROSTICHER, frère et sœur, enfants mineurs du sieur Gabriel JAUR et de la dame Jeanne-Marie-Virginie GRANA, décédés, demeurants lesdits mineurs à Monaco.

Sur la poursuite des sieurs: 1^o Irénée MASSON, propriétaire, demeurant à Monaco, tuteur dudit mineur JAUR;

2^o Et du sieur Charles-Joseph-Paul ROSTICHER, organiste à l'église Saint-Charles, demeurant aussi à Monaco, curateur de sa femme mineure émancipée par le mariage.

Ayant M^e VALENTIN pour défenseur. En présence du sieur Amand GRANDJEAN, cordonnier, demeurant également à Monaco, subrogé-tuteur du mineur JAUR, susnommé.

DÉSIGNATION:

Une parcelle de terrain située à Monaco, quartier des Moulins, d'une superficie de cent quarante mètres cinquante centimètres, tenant: de l'est, à une bande de terrain réservée pour le passage des eaux de la propriété restant aux mineurs JAUR susnommés, qui la sépare de la propriété des hoirs Rizza; du midi, à un chemin vicinal; de l'ouest, à la propriété de madame veuve François GRANA, et du nord, au restant de la propriété des hoirs JAUR.

Ainsi qu'une maisonnette en briques se trouvant sur ledit terrain.

La vente de cet immeuble a été autorisée par jugement du Tribunal Supérieur de Monaco, en date du quatre mars courant, enregistré, qui a homologué deux délibérations du conseil de famille desdits mineurs, tenues le onze février dernier, sous la présidence de monsieur le Juge de Paix de cette ville, aussi enregistrées.

Le cahier des charges, dressé pour parvenir à cette vente, a été déposé au Greffe dudit Tribunal Supérieur, le dix-huit mars dernier.

La mise à prix a été fixée par le jugement susénoncé à la somme de deux mille cinq cents francs, ci: 2,500 fr. M^e VALENTIN, défenseur poursuivant, donnera tous les renseignements nécessaires.

Fait et rédigé par moi, défenseur soussigné, à Monaco, le vingt mars mil huit cent quatre-vingt-dix.

Signé: L. VALENTIN,

Enregistré à Monaco, le vingt mars mil huit cent quatre-vingt-dix, folio 73, verso, case 7. Reçu un franc.

Signé: BERTONI

Etude de M^e VALENTIN, notaire et défenseur 2, rue du Tribunal, Monaco

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

Il sera procédé, le six mai mil huit cent quatre-vingt-dix, à dix heures du matin, en l'audience des criées du

Tribunal Supérieur de la Principauté, séant au Palais de Justice, à Monaco, à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur,

En deux lots

de deux villas en forme de chalet, sises à Monaco, au quartier de la Rousse, dites:

Villa PAUL et villa ANITA

élevées chacune de deux étages sur rez-de-chaussée et sous-sol, avec parterre.

Ensemble les meubles et objets mobiliers les garnissant.

DÉSIGNATION DES BIENS A VENDRE

Premier lot. — VILLA PAUL

Cette villa, qui se compose d'un corps de bâtiment en forme de chalet, avec parterre au levant, au midi et au couchant, est construite sur terre-plein et mur de revêtement en pierres, à la hauteur de cinq mètres environ du sol, ayant son entrée principale sur l'ancienne route, formant le chemin de servitude, par un portail en fer.

La construction est formée d'un rez-de-chaussée élevé sur sous-sol de deux étages.

Le rez-de-chaussée, où se trouve la porte d'entrée, au levant, avec perron, surélevé de cinq marches et marquise, est percé de deux fenêtres, ainsi qu'au midi, à l'ouest et au nord, où se trouve une pompe en fonte avec sa manivelle pour puiser l'eau d'une citerne y existante.

On descend de la salle à manger, située au rez-de-chaussée et au midi dans le jardin, par une ouverture avec perron surélevé de cinq marches.

Le premier étage, avec avant-corps au midi, et balcon ayant vue sur le vallon de la Rousse et la mer, est percé de trois fenêtres de chaque côté.

Le deuxième étage n'a qu'une seule ouverture de chaque côté.

La toiture est en briques avec traverses en bois au-dessous en forme de A de tous côtés.

Le parterre ou jardin entourant la villa, sauf du côté du nord, est complanté de divers arbustes.

Cet immeuble est desservi par un escalier distinct et séparé de la villa Anita ci-après; une haute palissade en fer longe les deux escaliers et sert de séparation aux deux villas. Il est entouré de tous côtés, sauf du côté du nord, d'une balustrade à la hauteur d'un mètre environ du sol et reliée par des pilastres en maçonnerie placés de distance en distance.

Dans son ensemble, il confronte: à l'est, la villa Anita, dont il va être parlé; au midi, à l'ancienne route; à l'ouest, à la propriété Joseph Aureglia; au nord, à un passage de servitude privé.

Deuxième lot. — VILLA ANITA

Cette villa, de construction entièrement symétrique à la précédente, se compose, comme la villa Paul, d'un corps de bâtiment en forme de chalet avec parterre construite sur terre-plein, revêtue d'un mur en pierres, à la hauteur de cinq mètres environ du sol; elle a également son entrée principale, par un portail en fer, sur l'ancienne route, formant le chemin de servitude; elle est formée d'un rez-de-chaussée élevé sur sous-sol et de deux étages.

Le rez de chaussée, où se trouve la porte d'entrée, au couchant, au haut d'un perron surélevé de cinq marches, et orné d'une marquise, est percé de deux fenêtres de tous côtés.

Le premier étage, formant avant-corps, au midi, avec balcon, d'où la vue s'étend sur le vallon de la Rousse et la mer, est percé de trois fenêtres à chaque façade.

Le deuxième étage n'a qu'une seule ouverture de chaque côté.

La toiture est également en briques avec traverses en bois en forme de A renversé, de tous côtés.

Le jardin qui entoure la villa, sauf du côté du nord, où se trouvent deux volières adossées au rocher, est complanté de divers arbustes, plantes et fleurs, tels que: oranges, lauriers, bananiers, rosiers et violettes.

La villa, où sont installés une sonnerie électrique, l'eau et le gaz, est desservie par un escalier distinct et séparé de la villa Paul.

Elle est entourée de tous côtés, sauf du côté du nord, d'une balustrade à la hauteur d'un mètre environ du sol, reliée par des pilastres en maçonnerie placés de distance en distance, avec pots de fleurs au dessus.

Elle confronte: à l'est, à la propriété de la Villa Pauline; du midi, à l'avenue Carlotta et à l'ancienne route; de l'ouest, à la villa Paul, susdésignée, et du nord, à un passage de servitude privé.

Cet immeuble, ainsi que le précédent, font l'objet d'un article unique au cadastre de la Principauté, où ils figurent sous le numéro deux cent trente-un de la section E, sans indication de contenance.

Ces immeubles ont été saisis à la requête du sieur Jean IMPERTI, employé à l'établissement des Bains de Mer de Monaco, et de la dame Victorine ANSALDI, son épouse, sans profession, demeurant ensemble à Monaco, celle-ci, de son mari, dûment assistée et autorisée, ayant M^e VALENTIN pour défenseur, en l'étude duquel ils ont élu domicile, 2, rue du Tribunal, audit Monaco, lequel, M^e Valentin occupe pour eux en la présente poursuite.

Sur: 1^o la demoiselle Maria-Lucrecia de RIVAS, célibataire, majeure, demeurant à Londres (Angleterre); 2^o le sieur José-Cirilo de RIVAS, sans profession connue, demeurant à New-York (Etats-Unis d'Amérique); 3^o les demoiselles Maria-Florencia et Maria de los Dolores, sœurs de RIVAS, filles mineures de Ramon de RIVAS, décédé, placées sous la tutelle du sieur Ricardo ACOSTA, demeurant à New-York; 4^o le sieur Fausto et la demoiselle Elena, frère et sœur de RIVAS, enfants mineurs de Manuel de RIVAS, décédé, placés sous la tutelle des sieurs Frédéric-René COUDERT et Charles COUDERT, de-

meurant à New-York, tous les susnommés pris en leur qualité d'héritiers d'Anna RIVAS DE HERQUÈS, décédée, épouse de Robustiano HERQUÈS; 5° la dame Louisa HERQUÈS Y NAVAS, sans profession, demeurant à Madrid (Espagne), épouse du sieur Gregorio-Martinez SERRANO; 6° et ce dernier, comme mari, duquel elle est séparée de fait depuis plusieurs années et dont le domicile est inconnu, pour tous les effets de droit.

Habile, ladite dame, à se dire et porter comme seule et unique héritière de Robustiano HERQUÈS, son frère décédé.

Par procès-verbal de Marcellin MARS, huissier à Monaco, en date du vingt-neuf janvier dernier, enregistré, visé le même jour et transcrit, après dénonciation aux saisis, au bureau des hypothèques de Monaco, le quinze février suivant, volume un, numéro quarante-un.

Et le mobilier garnissant les deux villas a été saisi par procès-verbal dudit huissier, en date des vingt et vingt-deux janvier écoulé, dûment enregistré et signifié.

En conséquence, il sera, à la requête desdits époux IMPERTI, procédé à l'adjudication des deux villas dont s'agit, en deux lots, savoir :

1^{er} lot, comprenant la villa Paul et son mobilier, sur la mise à prix de 1,000 francs;

2^e lot, comprenant la villa Anita, également avec son mobilier, sur la mise à prix aussi de 1,000 francs.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 40 de l'Ordonnance Souveraine du 3 mars 1865, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur ledit immeuble saisi, pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par moi, défenseur du poursuivant, à Monaco, le quatre avril mil huit cent quatre-vingt-dix.

L. VALENTIN.

Enregistré à Monaco, le quatre avril mil huit cent quatre-vingt-dix, folio 76 recto, case 2. Reçu un franc.

Signé : BERTONI.

Etude de M^e BERTRAND, huissier à Monaco

VENTE VOLONTAIRE

Le jeudi dix avril prochain, à neuf heures du matin et jours suivants, s'il y a lieu, dans la salle de vente Crovetto, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers, tels que : lits en bois et en fer complets, tables de nuit, tables à toilette et autres, buffet acajou, fauteuils, chaises, commodes, rideaux, glaces, tapis, pendules, baignoire, armoire, lampes, machine à coudre, fourneau de cuisine, etc., etc.

Au comptant et 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, BERTRAND.

Etude de M^e BERTRAND, huissier à Monaco
Place Saint-Nicolas

VENTE SUR SAISIE

Le samedi douze avril courant, à deux heures de l'après-midi et jours suivants, s'il y a lieu, dans le rez-de-chaussée de la maison Colombara, sise à Monaco, quartier des Bas-Moulins, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques, de divers meubles et objets mobiliers ayant servi à l'exploitation de la Pension Bourgeoise, tels que : commodes, tables, glaces, chaises, tableaux, buffets, verres, lampes, tapis, rideaux, lits complets, secrétaire, armoires à glace et autres, tables de nuit, tables à toilette, couverts en ruolz, draps de lits, nappes, serviettes, vaisselle, batterie de cuisine, fourneaux de cuisine et à repasser, machines à laver et à presser le linge, une quantité de bouteilles vides, une baraque en planches recouverte en tuiles, etc., etc.

Au comptant et 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, BERTRAND.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur NATALE POLLO sont invités à se présenter au Palais de Justice, à Monaco, le seize avril courant, à dix heures du matin, pour délibérer tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination de nouveaux syndics.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

Etude de M^e L. VALENTIN, notaire et défenseur à Monaco
2, rue du Tribunal

Aux termes d'un contrat reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le vingt-cinq mars mil huit cent quatre-vingt-dix, monsieur Ladislav de HORODYSKI, propriétaire, fils d'Antoine, domicilié à Molodiatyze, Gouvernement de Lublin (Pologne), ayant élu domicile en l'étude dudit M^e VALENTIN, a vendu à monsieur Jules-Raphaël-Edmond HOLLIER-LAROUSSE, propriétaire, demeurant à Paris, ayant élu domicile en la même étude, une villa, dénommée Villa Joséphine, située à Monaco, quartier de Monte Carlo, lieu dit le Carnier, élevée sur sous-sol d'un rez-de-chaussée et d'un étage, avec jardin ou parterre y adossé, le tout confrontant : de l'est à la villa Jeannette, du midi au boulevard du Nord, de l'ouest à la villa Blu-

me ou Brewer, et du nord à la rue Bel-Respiro, et tel qu'il est porté sous les numéros 111 et 115 du cadastre, de la section D.

Cette vente a été faite moyennant le prix principal de soixante-quatorze mille francs.

Une expédition du contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble susdésigné des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 8 avril 1890.

Pour extrait : L. VALENTIN.

ÉGLISE SAINT-CHARLES A MONTE CARLO

Dimanche prochain 13 courant, le R. P. Hyacinthe, Récollet, fera, à l'issue des vêpres de 3 heures et demie de l'après-midi, son discours de clôture de la station du carême dans l'église paroissiale de Monte Carlo et donnera la bénédiction papale. Le sermon sera suivi du Salut solennel du Très Saint Sacrement.

AVIS DE MESSE

Les familles GINDRE et CANIS prient leurs parents, amis et connaissances, de vouloir bien assister à un service qui sera célébré à l'église Cathédrale, le mardi 15 du courant, à 10 heures du matin, pour le repos de l'âme de

Monsieur PASCAL GINDRE

Garde d'Artillerie de S. A. S.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 31 mars au 6 avril 1890

NICE,	yacht à vap. Yarta, angl., c. Denyer, passagers.	vin.
TARRAGONE,	b.-g. Linda, fr., c. Hélène,	id.
ALICANTE,	b.-g. Argentina, ital., c. Vattaone.	id.
SAINTE-TROPEZ,	bateau, Deux Frères, fr., c. Courbon,	sable.
ID.	bateau, Deux Innocents, fr., c. Martin,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Jeune-Baptistin, fr., c. Laurent,	id.
ID.	b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. Eclairer, fr., c. Davin,	id.
CANNES,	b. Marceau, fr., c. Musso,	id.
ID.	b. Louise-Auguste, fr. c. Jaume,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.

Départs du 31 mars au 6 avril 1890

CANNES,	yacht à vap. Sunrise, angl., c. Coope, passagers.	id.
A LA MER,	yacht à vap. Yarta, angl., c. Denyer,	id.
SAINTE-TROPEZ,	b. Deux-Innocents, fr., c. Martin,	sur lest.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Jeune-Baptistin, fr., c. Laurent,	id.
ID.	b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. Eclairer, fr., c. Davin,	id.
CANNES,	b. Marceau, fr., c. Musso,	id.
ID.	b. Louise-Auguste, fr., c. Jaume,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
1	760.5	760.7	760.4	759.7	760.6	13.2	16.2	16.2	15.2	13.4	79	S E léger	Nuageux		
2	59.9	59.4	59.2	57.4	57.5	13.7	16.8	16.3	16.2	14.5	54	id.	id.		
3	54.8	55.3	55.2	54.5	54.2	13.6	16.2	17.2	15.6	14.3	55	id.	id.		
4	58.4	58.9	59.2	59.5	59.8	14.2	15.6	15.4	15.2	13.7	52	Calme.	id.		
5	60.6	61.5	61.2	61.5	61.7	13.8	16.4	17.2	15.4	14.3	50	id.	id.		
6	61.3	61.9	61.5	60.3	60.5	14.2	16.2	16.8	15.2	14.2	57	id.	id.		
7	58.7	58.7	57.6	57.3	55.4	13.5	15.4	15.9	15.3	14.5	69	id.	Couvert, pluie		
DATES						1	2	3	4	5	6	7			
TEMPÉRATURES						Maxima	16.7	17.2	17.5	17.2	18.3	17.5	17.8		
EXTRÊMES						Minima	10.5	10.2	11.7	11.4	12.2	11.3	11.2	Pluie tombée : 4 ^{mm}	

A VENDRE, A MONTE CARLO
HOTEL DES COLONIES
(Immeuble)

S'adresser à M^{me} ERHARD, 4, rue de Russie, Nice
(précédemment 9, rue d'Italie)

BAZAR
MAISON MODÈLE
F. FARALDO ET C^{ie}
MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES

SPECIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

HOUSE AGENT
Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions.
S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-
Condamine.

ON DÉSIRE ACHETER UNE PETITE MAISON
OU UN PETIT TERRAIN
pour bâtir, au quartier des Moulins. — Ecrire K. L. M.
poste restante, Monaco.

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS
ACHAT ET VENTE DE PROPRIÉTÉS
Locations et ventes de PIANOS

LA RÉSERVE
située sur la plage du Canton, à Monaco

RESTAURANT PARC AUX HUITRES
Tenu par LE NEN

LANGOUSTES, BOUILLABAISSE, COQUILLAGES
DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets ouverts la nuit

Nous venons de recevoir le premier fascicule (avril 1890) du Figaro illustré mensuel.

En parcourant le sommaire suivant, nos lecteurs pourront se faire une idée de cette luxueuse publication, que son prix relativement modeste (3 francs) met à la portée de tous.

Au Concours Hippique, composition de Charles Delort. — Tout-Paris, par Un Tel. — L'Aventure, jeu nouveau, par Georges Laun. — Les Grandes Parisiennes : Madame la Duchesse d'Uzès, portrait, par Toussaint. — Collaborateurs, par Jules Claretie, de l'Académie Française; illustrations en couleurs par Félicien de Myrbach. — Les Romanichels, par Jean Richepin; illustrations par Bourgain. — A la Course, par Caran d'Ache. — Le Fil d'Or, par Henry Gréville; illustrations en couleurs par Gorguet. — La scène à faire, saynète, par Grenet-Dancourt, illustrée d'après des photographies de Mademoiselle Réjane, par Chalot. — Chansons d'Enfants : Les Etoiles, musique de Georges Fragerolle, poésie d'Adrien Dézamy, illustration par Albert Lynch. — Le Mariage de Pierrot, pantomime bretonne, texte et illustrations en couleurs, par Louis Morin. — Fac-similés de tableaux hors texte : ÉCLAIREUR, 9^e régiment de hussards, 1806, par Edouard Detaille; NOUS RENTRONS! par Jean Béraud. — Couverture : Arlequin Fin-de-Siècle, tableau de Jean Béraud; encadrement par Saint-Elme Gauthier.

Entre autres curiosités, nous signalerons dans ce numéro la saynète illustrée au moyen de photographies d'après nature. L'idée est ingénieuse et nouvelle.

Imprimerie de Monaco — 1890